

## EDITORIAL

**Anna Vettori**

*Membre du conseil d'administration d'ADEV Energiegenossenschaft et présidente du conseil d'administration d'ADEV Windkraft AG*

Le Groupe ADEV a bien commencé l'année 2014 ! Grâce à des conditions météorologiques favorables, nos deux éoliennes de Saint-Brais ont battu au premier trimestre leur record de production depuis leur mise en service en 2009. C'est donc un bon millésime qui s'annonce pour l'éolien, puisque c'est durant la période hivernale, soit d'octobre à mars, que nos installations produisent le plus.

L'absence de neige sur les toits a en outre favorisé une excellente production des installations solaires durant le premier trimestre 2014. Pour couronner le tout, le niveau élevé des rivières a également permis à nos centrales hydroélectriques de tourner à plein régime. Ce n'est qu'à la fin mars que leur production s'est nettement ralentie à cause du manque de précipitations.

En revanche, les réseaux de chauffage d'ADEV ont fonctionné au minimum en raison des températures clémentes qui ont régné jusqu'en mars. Ce qui ne les empêche pas d'apporter une contribution précieuse à la sécurité de l'approvisionnement énergétique. ■

## ADEV WASSERKRAFTWERK AG

## LE CAPITAL-ACTIONS DÉJÀ ENTIÈREMENT SOUSCRIT

A peine deux mois ont suffi pour réaliser la totalité de l'augmentation de capital de CHF 4,158 millions d'ADEV Wasserkraftwerk AG. Soit un mois de moins que prévu. Nous vous remercions cordialement pour votre soutien.



La centrale de Moosbrunnen 1, qu'ADEV achètera à l'été 2014, produit annuellement 2,6 millions de kWh d'hydroélectricité.

Ce capital supplémentaire permettra à ADEV Wasserkraftwerk AG d'acquérir les deux centrales hydroélectriques de Moosbrunnen 1 et 2, déjà en service à Wiler bei Utzenstorf. ADEV achètera en même temps un terrain sur le même site afin d'y construire une troisième centrale. Le contrat de vente est rédigé et sera signé fin juin 2014 comme prévu.

Les deux centrales en fonction depuis une cinquantaine d'années devront être partiellement renouvelées afin d'augmenter leur rendement. Leur puissance et leur production sont respectivement de 600 kW pour 2,6 millions de kWh et 330 kW pour 1,4 million de kWh. Les poissons profiteront aussi de la rénovation : de nouvelles échelles leur permettront

de retourner dans l'Emme, dont l'accès leur est aujourd'hui interdit.

#### Une nouvelle centrale

La nouvelle centrale de 300 kW qu'ADEV Wasserkraftwerk AG projette de construire pourra profiter d'une ancienne concession attribuée au site de l'aciérie de Gerlafingen qui n'était plus utilisée depuis longtemps. La future centrale exploitera la chute située à l'embouchure du canal de l'usine. Cette installation répondant à des exigences écologiques pointues produira annuellement quelque 1,6 million de kWh. Ensemble, les trois centrales couvriront les besoins des ménages de la commune de Gerlafingen à hauteur de 115 %!

L'électricité sera vendue aux prix du marché, conformément aux prescriptions légales. Toutes les centrales hydroélectriques d'ADEV bénéficient de contrats de livraison à long terme. En plus de la vente de l'électricité elle-même, ADEV Wasserkraftwerk AG réalise des gains supplémentaires en commercialisant le courant vert des centrales de Juramill, Gattikonbrücke et Untere Emmengasse. Deux d'entre elles sont certifiées «naturemade star», un label réservé aux installations satisfaisant aux exigences écologiques les plus élevées. ■

#### PRÊTS DIRECTS

En plus des participations dans ses filiales, on peut également soutenir la coopérative ADEV en lui consentant un prêt direct en francs ou en euros. La durée du prêt est de 3 ans au minimum (6 ans pour les prêts en euros) avec un taux d'intérêt fixé librement, en respectant un plafond de 2,25 %. Plus d'informations sur [www.adev.ch](http://www.adev.ch). ■

#### ADEV WASSERKRAFTWERK AG

## NOUVELLE BROCHURE : 10 BONNES RAISONS D'OPTER POUR LES PETITES CENTRALES HYDRAULIQUES

Les centrales hydroélectriques de moins de 300 kW de puissance souffrent de préjugés : leur production serait insuffisante et trop onéreuse, leur bilan écologique serait négatif. La nouvelle brochure «10 bonnes raisons d'opter pour les petites centrales hydrauliques» éditée par l'association des exploitants (ISKB/ADUR) oppose des faits à ces préjugés. ADEV a soutenu financièrement cette démarche.

La Confédération envisage de cesser de subventionner les centrales hydroélectriques de moins de 300 kW dans le cadre de sa Stratégie énergétique 2050. Une absurdité : la Suisse compte des dizaines de milliers de chutes d'eau infranchissables pour les poissons. Ces endroits se prêtent parfaitement à la construction de petites centrales exploitant la force hydraulique pour produire de l'électricité tout en permettant l'aménagement d'échelles à poissons, d'où un double gain écologique. La brochure en deux langues (D/F) rappelle que les petites centrales hydrauliques constituent une importante pièce du puzzle de la Stratégie énergétique 2050, car elles produisent de l'électricité là où elle est consommée, et ce 24 heures sur 24 tout au long de l'année. Elles contribuent en outre à la stabilité du réseau électrique.

#### Commander la brochure

La brochure «10 Gründe für kleine Wasserkraftwerke/10 bonnes raisons d'opter pour les petites centrales hydrauliques» peut être téléchargée gratuitement sur [www.adur.ch](http://www.adur.ch). On peut également commander la version papier auprès de l'Association des usiniers romands (ADUR) à l'adresse [iskb@iskb.ch](mailto:iskb@iskb.ch) ■



La brochure a pu être publiée notamment avec le soutien d'ADEV.

ADEV SOLARSTROM AG

## WILLY GYSIN CONSTRUIT SA PROPRE INSTALLATION SOLAIRE

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, les propriétaires d'installations solaires peuvent consommer le courant qu'ils produisent. Cette nouvelle réglementation s'applique également aux immeubles d'habitation ou commerciaux. La société Willy Gysin AG, dans laquelle ADEV possède une participation majoritaire, construit des installations solaires sur mesure dans le nord-ouest de la Suisse.

Peu de gens le savent : jusqu'à la fin mars 2014, un distributeur d'électricité pouvait empêcher un propriétaire d'installation solaire de consommer le courant produit sur son propre toit. Dorénavant, tous les producteurs peuvent utiliser l'électricité générée sur place. Il n'est donc pas obligatoire d'injecter ce courant dans le réseau. Le droit de consommer sa propre production s'applique à toutes les installations, indépendamment de leur taille, de la technologie employée ou d'un éventuel soutien. L'exploitant du réseau est en revanche tenu d'acheter l'électricité produite dans le cadre des art. 7, al. 1 et 7a, al. 1, de la loi sur l'énergie.

### Filiale d'ADEV depuis 2008

ADEV est actionnaire majoritaire de l'entreprise d'installations électriques et solaires Willy Gysin AG à Liestal. Entrée au capital-actions

en 2008 dans le cadre d'une succession, ADEV a défini la stratégie de l'entreprise tout en conservant des places de travail. Elle dispose en outre d'un partenaire compétent depuis l'introduction de la RPC en 2009. Aujourd'hui, cette société bien implantée localement emploie deux apprentis et huit spécialistes. Le président du conseil d'administration Eric Nussbaumer loue le travail de la petite équipe : « Les collaborateurs sont motivés et donnent le meilleur d'eux-mêmes. Conscients des opportunités qu'offre le tournant énergétique, ils réalisent des installations solaires, des installations électriques intelligentes et des installations de télécommunication modernes. » Active dans tout le nord-ouest de la Suisse, l'entreprise est florissante. Pour en savoir plus : [www.gysin-elektro.ch](http://www.gysin-elektro.ch) ■

RPC

### Un guide pour consommer sa propre production

L'Office fédéral de l'énergie a publié un guide pour aider les producteurs désireux de consommer leur propre production et répondre à leurs questions pratiques sur les modalités d'application, les compétences ou encore les droits et obligations des parties en présence.

Intitulé « Aide à l'exécution pour la mise en œuvre de la consommation propre selon l'art. 7, al. 2bis et l'art. 7a, al. 4bis de la loi sur l'énergie », le guide se fonde sur les dispositions légales actuelles.

Il peut être téléchargé sur :

[www.bfe.admin.ch](http://www.bfe.admin.ch) > Thèmes >

Approvisionnement en électricité >

Electricité issue de sources d'énergie renouvelables > Conditions de raccordement pour les producteurs indépendants ■



Les spécialistes de Willy Gysin réalisent avec compétence des projets solaires dans le nord-ouest de la Suisse.

**WILLY GYSIN AG**  
Elektro | Telekommunikation | Photovoltaik

### Willy Gysin AG

Industriestrasse 15

4410 Liestal

Tél. +41 61 927 91 91

Tel. +41 61 927 91 99

info@gysin-elektro.ch

www.gysin-elektro.ch



## COURANT VERT AUTHENTIC

## GRÂCE À AUTHENTIC GLOBAL

Trois pour cent du chiffre d'affaires du produit «authentic global» sont investis au profit de projets énergétiques dans des pays en développement comme PamirLink.



PamirLink est une initiative lancée dans les montagnes du Pamir, au Tadjikistan, une région parmi les plus pauvres et enclavées du monde. Les habitants de Basid, un village isolé de la vallée du Bartang, ont fait le premier pas pour améliorer leur situation énergétique précaire en construisant une petite centrale hydroélectrique rudimentaire et en achetant un générateur. Avec le concours d'ADEV, PamirLink peut rénover et agrandir sa centrale, qui approvisionnera désormais trois villages. Le développement repose sur le transfert de savoir-faire: un spécialiste suisse va former des ingénieurs et mécaniciens locaux afin de leur permettre de fabriquer des turbines simples et d'en équiper des installations existantes. Toute la région devrait en profiter.

Pour les habitants de la vallée, un approvisionnement électrique sûr constitue un premier pas vers la sortie d'un état de pauvreté dû à la destruction des bases d'existence. ■

## GROUPE ADEV

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RENFORCE L'ESPRIT COOPÉRATIF



La 29<sup>e</sup> assemblée générale de la Coopérative ADEV a eu lieu le 23 mai à Liestal en présence de plus de 200 membres et invités.

Thilo Grau, collaborateur scientifique à l'Institut allemand de promotion économique DIW à Berlin, a donné une conférence intitulée: «Tourner énergétique et énergie solaire: des mécanismes de promotion efficaces et efficaces».

Les filiales de la Coopérative ADEV, à savoir ADEV Solarstrom AG, ADEV Windkraft AG et ADEV Wasserkraftwerk AG, ont également tenu simultanément leurs assemblées générales. Toutes les propositions des conseils d'administration ont été acceptées.

### Consolidation du capital propre de la Coopérative ADEV

Pour consolider le capital propre de la coopérative, l'assemblée a décidé à l'unanimité d'affecter 60% des bénéfices annuels aux réserves légales. Le capital propre réalisé par ADEV permet ce renforcement statutaire des réserves. Comme l'année précédente, les actions sont rémunérées par un intérêt de 2,5%.

Les coopérateurs ont également approuvé un plafonnement à CHF 30 000 des portefeuilles d'actions. Le but est d'ouvrir au plus grand nombre la participation à la Coopérative ADEV et d'empêcher que le capital soit concentré entre quelques mains. Les statuts doivent exprimer le fait que de nombreuses personnes peuvent participer à une décentralisation de l'approvisionnement énergétique. ■

Editeur  
ADEV Energiegenossenschaft  
Kasernenstrasse 63  
Postfach 550  
CH-4410 Liestal  
Téléphone +41 61 927 20 30  
Fax +41 61 927 20 49  
info@adev.ch  
www.adev.ch